

le fondateur et durant longtemps président de l'Association athlétique d'amateurs de Montréal, la fondation de l'Association athlétique d'amateurs Nationale, aujourd'hui appelée "la Palestre nationale", est due en grande partie à ses efforts.

Élu en 1921 député à la Chambre des communes, il était réélu aux élections générales de 1925, 1926, 1930 et 1935. Il représenta le Canada à la Conférence internationale du travail à Genève, en 1936, et devint sénateur en 1940.

Lui survivent son épouse, née Anna Gingras, et deux enfants, Cécile, de Washington (É.-U. d'A.), et Mme W. C. Appleton, de Montréal.

Les collègues d'une assemblée comme la nôtre, comptant plus d'une centaine de membres, sont inévitablement plus ou moins intimes. Je ne peux prétendre avoir connu feu notre collègue aussi intimement que d'autres, mais je me souviens fort bien que lors de ma nomination au Sénat et plus tard lorsque j'ai assumé les responsabilités du poste que j'occupe actuellement, le sénateur Saint-Père a été l'un des premiers à me féliciter.

Le sénateur Saint-Père comptait de très nombreux amis, se préoccupait particulièrement du bien-être des jeunes et a été très soucieux des intérêts de ceux qu'il représentait durant toute sa longue et active carrière politique. Assidu aux séances du Sénat, il était très rompu aux affaires publiques. Les nombreuses gens qui l'ont si bien connu le pleureront sûrement.

L'honorable John T. Haig: Honorables sénateurs, la mort du sénateur Sinclair me prive en quelque sorte de l'un de mes plus chers amis au Sénat. A mon arrivé ici il y a une quinzaine d'années, le sénateur Sinclair fut l'un des premiers dont j'ai fait la connaissance parce que j'avais le plaisir et l'honneur de connaître à Winnipeg sa sœur qui fut durant plusieurs années ma voisine. Bien qu'il siègeât de l'autre côté de la Chambre, je sentais que j'avais au moins en lui un ami sur lequel je pouvais compter. Les années suivantes m'apprirent que John Sinclair ne se prononçait pas sur une question à moins d'être convaincu que son attitude était juste et le plus favorable non seulement à l'Île du Prince-Édouard mais aussi au Canada tout entier.

Il a été, comme on l'a déjà mentionné, président du comité des finances, mais, pour moi et pour mon collègue à ma gauche (l'honorable M. Aseltine), c'est à titre de membre du comité des divorces qu'il a rendu les services les plus signalés. Ce comité est l'objet constant d'attaques en cette enceinte

et à l'autre endroit; aussi était-il rassurant de savoir qu'on pouvait compter, à toutes les séances des lundi, mardi, vendredi et samedi matin, sur la présence de John Sinclair qui s'y acquittait bien de sa tâche.

John Sinclair était de ceux qui donnent au Sénat tout son éclat, qui acceptent d'y siéger pour le bien de leur province et du Canada tout entier. Mes collègues, tout comme moi, j'en suis sûr, constateront qu'il laisse un grand vide. Sa veuve et les membres de sa famille peuvent être fiers du rôle important qu'il a rempli pendant de longues années, en qualité de membre de la Chambre des communes et du Sénat de son pays.

Quant au sénateur Saint-Père, l'amitié qui s'était établie entre lui et moi avait un caractère particulier. Après les séances du Sénat, j'avais l'habitude de passer à son bureau pour converser avec lui. Tout comme moi, il s'intéressait aux sports. Si je prenais la parole en cette enceinte et qu'il fût à son siège, j'étais toujours sûr de trouver en lui un auditeur attentif, surtout si je parlais de la régie des loyers. Il n'a jamais pris une part très active à nos travaux, ni même à ceux de l'autre endroit mais sa présence sera vivement regrettée, parce qu'il aimait son pays auquel il croyait rendre un grand service en encourageant le sport amateur chez les jeunes Canadiens. J'étais entièrement de son avis. Tout le pays doit beaucoup à la province de Québec dont les fils ont rendu des services signalés en stimulant l'intérêt de la jeunesse dans les sport et d'autres exercices physiques sains. Les tribunaux chargés de criminalité juvénile auraient-ils tant à faire si les Canadiens comprenaient que les adolescents de quinze ans et plus qui ne peuvent dépenser leur énergie en participant au sport, sont bien exposés à acquérir de mauvaises habitudes?

L'honorable James P. McIntyre: Honorables sénateurs, comme vient de le souligner le leader du Gouvernement, nous avons, depuis la dernière session, perdu deux sénateurs hautement respectés, les sénateurs Saint-Père et John E. Sinclair, le premier de la province de Québec et le second, de l'Île du Prince-Édouard.

L'Île du Prince-Édouard a fourni des hommes publics de première valeur, mais on peut affirmer, je crois, qu'aucun n'a dépassé John Ewen Sinclair. Sa longue carrière au service de sa province natale et du pays commémorera à jamais son souvenir.

Feu le sénateur appartenait à l'Église Unie de Summerfield; il était aussi directeur de